



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 avril 2014**

--- o0o ---

L'an deux mille quatorze, le seize avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), LAMOTHE (a procuration pour M. DUCASSE), Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mmes BRUGAT, COUFFIGNAL, M. BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mmes DAUGREILH, DARGELOSSE.

Etaient excusés : M. DUCASSE (a donné procuration à M. LAMOTHE), Mmes DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. BROQUÈRES), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

Délibération n°9

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Tableau des effectifs de la Commune

Par délibération en date du 17 décembre 2012, le conseil municipal a procédé à des adaptations au tableau des effectifs de la collectivité.

Or, il convient d'apporter quelques modifications dont le détail figure sur le tableau ci-joint.

Aussi, il est proposé à notre assemblée d'ouvrir ou de supprimer les postes comme indiqué, ce qui laissera la possibilité à M. le Maire de procéder aux éventuelles nominations, en application des pouvoirs propres qui lui sont conférés, et de procéder par arrêté.

Après en avoir délibéré

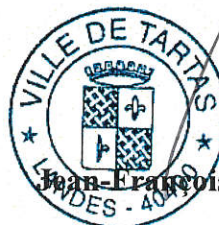
Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

Identifiant unique*: 040-214003139-20140416-2014_C9-DE

Envoyé en préfecture, le 18/04/2014 - 16:02

Reçu en préfecture, le 18/04/2014 - 16:10



* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALPI)



	POSTES OUVERTS	POSTES POURVUS	Ajustements proposés	
TITULAIRES				* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALPi)
GRADE				
FILIERE ADMINISTRATIVE	15	8		17
ATTACHE PRINCIPAL	2	1	-1	1
ATTACHE	1		(+)1	2
REDACTEUR PRINCIPAL 1° CLASSE	2	2		2
REDACTEUR PRINCIPAL 2° CLASSE	1			1
REDACTEUR	1		(+)1	2
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINC. 1° CLASSE	0		(+)1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINC. 2° CLASSE	1	1		1
ADJOINT ADMINISTRATIF 1° CLASSE	6	4		6
ADJOINT ADMINISTRATIF 2° CLASSE	1			1
FILIERE POLICE	3	1		2
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	0		(+)1	1
BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	1	1		1
GARDE CHAMPETRE CHEF PRINCIPAL	1 poste à supprimer		-1	0
GARDE CHAMPETRE CHEF	1 poste à supprimer		-1	0
FILIERE TECHNIQUE	40	22		43
TECHNICIEN PRINCIPAL 2° CLASSE	0	0	(+)1	1
TECHNICIEN	1	1	(+)1	2
AGENT DE MAITRISE	3	2	(+)2	5
ADJ. TECHNIQUE TER. PRINCIPAL 1° CLASSE	2	1		2
ADJ. TECHNIQUE TER. PRINCIPAL 2° CLASSE	7	4		7
ADJ. TECHNIQUE TER. 1° CLASSE	6	1		6
ADJ. TECHNIQUE TER. 2° CLASSE	21	13	-1	20
SOCIAL	4	4		4
A.T.S.E.M de 1° CLASSE	4	4		4
FILIERE ANIMATION	5	4		5
ANIMATEUR	1	1		1
ADJ. ANIMATION 1° CLASSE	1			1
ADJ. ANIMATION 2° CLASSE	3	3		3
FILIERE CULTURE	2	1		2
ADJ. TER. DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2° CLASSE	1	1		1
ADJ. TERRITORIAL DU PATRIMOINE 1° CLASSE	1			1
TOTAL	69	40		73
NON TITULAIRES				
CONTRAT APPRENTISSAGE	1	1		1
C.U.I.	10	8		10
C.D.D TECHNIQUE	1	1		1
CONTRAT AVENIR	2	1		2
CONTRATS ÉTÉ (service technique et EASA)	5			5
MNS	2			2